

Championnats des jeunes

Article 1 – Conditions de participation

- ✓ L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes : **poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors** (garçons et filles), sans restriction de classement.
- ✓ 3 championnats seront proposés aux jeunes :
 - Championnat Jeunes pour les benjamins, minimes, cadets et juniors (garçons et filles)
 - Championnat Poussin-Benjamin pour les poussins et benjamins (3 joueurs)
 - Championnat Jeunes Féminin pour les benjamines, minimes filles, cadettes et juniors filles.
- ✓ Les équipes seront réparties par division dans deux zones géographiques "Nord" et "Sud".
- ✓ Les équipes seront composées de 3 joueurs.
- ✓ Les joueurs doivent être en possession d'une **licence F.F.T.T. « compétition »**, valide pour la saison en cours, et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.
- ✓ Il sera créé un Championnat Jeunes Féminin s'il y a un nombre suffisant d'engagement.
- ✓ Il sera créé un Championnat Poussin-Benjamin s'il y a un nombre suffisant d'engagement. Ce championnat est déconnecté de la formule "Championnat Jeunes" classique.

Article 2 – Inscriptions

- ✓ Chaque Club peut engager une ou plusieurs équipes composées selon l'article 1 ci-dessus. Le responsable du Club peut également y faire figurer ses souhaits de concordance ou d'opposition dans la programmation des rencontres.
- ✓ L'engagement des équipes peut se faire en début de saison ou à l'issue de la poule retour.
- ✓ L'engagement est de **14,50 €** par équipe à régler **en début d'épreuve**.
- ✓ Une équipe engagée en cours de saison débutera au niveau le plus bas.

Article 3 – Dispositions particulières

- ✓ L'entente de deux ou plusieurs Clubs est autorisée pour constituer l'équipe de plus haut niveau. Il n'y a pas de formulaire spécifique à remplir, mais cette entente doit être signalée au responsable de l'épreuve au moment de l'inscription de l'équipe.
- ✓ La mixité est autorisée. Une équipe peut être entièrement féminine.
- ✓ Nombre de joueurs mutés dans une équipe : **Aucune limite**
- ✓ Un quatrième joueur ou une quatrième joueuse peut être inscrit(e) sur la feuille de rencontre. Il (ou elle) ne peut participer qu'au double.
- ✓ Le Championnat par équipes des jeunes est une épreuve spécifique, il n'y a donc pas interconnexion de brûlage avec le Championnat par équipes senior. Un joueur participant à une journée du Championnat des jeunes peut participer, la même journée au Championnat senior.
- ✓ Au titre d'une même journée de championnat des jeunes, un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre dans une seule équipe de son association.
- ✓ Le report d'une rencontre est autorisé ~~à condition que celle-ci se déroule avant la journée suivante de la compétition~~. Seules les rencontres constituant la dernière journée d'une phase ne peuvent faire l'objet de report. Tout report doit être signalé au responsable de la compétition **et au secrétariat du comité**.

Article 4 – Formule de la compétition

Poules de 8 équipes – Système Pyramidal

- ✓ Chaque tableau est constitué en poules hiérarchiques et/ou géographiques de huit équipes.
- ✓ La pyramide des poules est adaptée suivant les réengagements des clubs d'une saison à une autre.
- ✓ Le comité départemental n'a pas fixé de limite concernant le nombre d'équipe d'un même club dans une même poule pour la saison 2025-2026.
- ✓ Chaque phase du Championnat se déroule sur sept journées, à raison d'une rencontre par journée sauf pour le championnat poussins-benjamins.
- ✓ Suivant le nombre d'équipes engagées, la formule et la composition des poules pourront être amenées à évoluer.
- ✓ Le championnat se déroule sur deux phases.

Article 5 – Déroulement de la compétition

- ✓ A l'issue de chaque phase, les poules sont reconstituées avec un système de montées-descentes. Le critère géographique est pris en compte (sauf pour la D1).
- ✓ Le lieu de chaque rencontre est déterminé en fonction des souhaits des clubs (concordance / opposition) et du déroulement des rencontres précédentes. Il y a alternance, dans la mesure du possible, entre les rencontres à domicile et à l'extérieur.
- ✓ Les inscriptions de nouvelles équipes sont possibles à l'issue de chaque phase. Un formulaire d'inscription sera joint aux résultats de l'avant dernière journée de chaque phase.
- ✓ Si la rencontre n'a pas été saisie dans GIRPE, le résultat est à expédier, dès le lundi, au comité départemental.
- ✓ Les résultats doivent être saisis sur Internet, avant le **dimanche minuit**.

Article 6 – Jour et horaires des rencontres

- ✓ Les rencontres se déroulent le samedi à 14h00. Si un club souhaite recevoir à 15h00, il devra l'indiquer lors des engagements.
- ✓ Un changement d'horaire est autorisé après accord des 2 clubs.

Articles 7 – Contrôles et Sanctions

- ✓ Deux forfaits d'une même équipe sur une même phase seront sanctionnés d'une descente de l'équipe en division inférieure.

Julien Nicol